

ÉCHO

AÏRE-LE LIGNON

Journal des intérêts d'Aire-Le Lignon
Numéro 3 | mai 2018



2018

LABORATOIRE VS DENTAIRE

Entretien et réparation de votre prothèse dentaire, service à domicile

» AÏRE - LE LIGNON «

**NOUS FABRIQUONS ET RÉPARONS
VOTRE DENTIER**



H-R. Vetterli
079 231 26 51



022 797 26 30



R. Scotolati
079 412 68 24

- ✓ SERVICE À DOMICILE
- ✓ OUVERT TOUT L'ÉTÉ
- ✓ OUVERT DURANT LES FÊTES



Le spécialiste

de la prothèse
dentaire depuis
35 ans

Pharmacie des
Sens+

Livraison gratuite à domicile

T 022 797 27 37

F 022 797 27 38

contact@ph-sens.ch

Coupe Gordon-Bennett | Le Lignon

Lignon
Esthétique



Catherine Lance

41, av. du Lignon

1219 Genève

022 796 86 11

Bus 7-9-28-51 Parking

Soins anti-âge

Micro-Needling

Radio-fréquence

Peeling

www.lignonesthetique.ch



Verena Ferraro
Thérapeute en Kinésiologie

Avenue du Lignon 39
CH - 1219 Le Lignon

+41 (0)76 371 38 97

vkinesiologie@gmail.com

Rééquilibrer le corps et l'esprit, d'un point de vue physique, énergétique, émotionnel, mental ou encore nutritionnel, par un moyen de biofeedback.

Car tout ce qui n'est pas exprimé, s'imprime au plus profond de notre corps et de notre mémoire et nous freine sur notre chemin.



www.vkinesiologie.com

Lignon
coiffure

Tél: +41 22 970 15 15

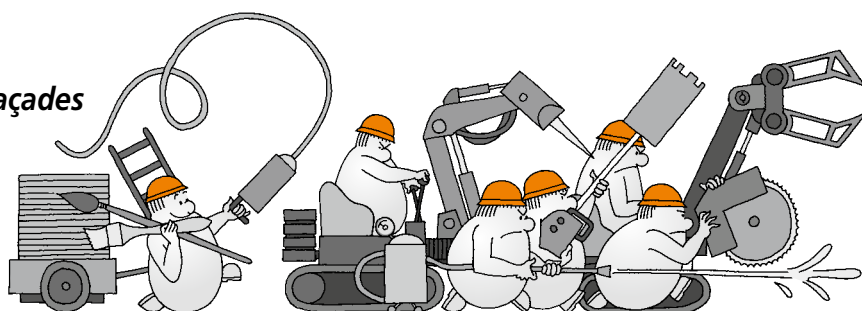
Patrik

Centre commercial du Lignon - Genève

dmb
www.dmbsa.ch

démolition
assainissement de façades
désamiantage
sols sans joints

022 797 55 77
info@dmbsa.ch
www.dmbsa.ch



IMPRESSUM

Tirage : 5'000 exemplaires
8 numéros par an

RÉDACTION

Robert Borgis
T 022 970 13 60 | rborgis@gmail.com
Ch. Du-Villard 10 | 1210 Châtelaine

RÉALISATION

AA Actual Pub SA | www.actualpub.ch

PHOTO COUVERTURE

© Blaise Lambert

PUBLICITÉ

AA Actual Pub SA
info@actualpub.ch | T 022 343 0 343
Benoît Stolz | P 078 721 14 72
Dominique Poupaert | P 079 206 80 00

SITE INTERNET

www.aiali.ch

EDITEUR

Association des Intérêts
d'Aire – Le Lignon

Les articles n'engagent que la
responsabilité de leur auteur.
Reproduction autorisée, avec mention
de la source.

ABONNEMENT DE SOUTIEN

CCP 12-15388-4 (selon désir)

COMITÉ 2018-2019**Président**

Pierre Chevrier

Membres

Mmes Béatrice Besse, Michèle Finger,
Karine Weekers

MM. Robert Borgis, Alain Gaumann,
Yves Magnin, Daniel Muller, Roland
Rey-Mermier, Daniel Rochat,
M. Florian Sallin

Troisième numéro de l'année et
comme à chaque édition, le choix
du thème de l'éditorial pose un
petit problème au rédacteur.

L'arrivée de mai et le temps du muguet
(comme le dit la chanson), l'arrivée des
premières douceurs printanières et le
renouveau de la nature. Renouveau qui
touche également notre Association avec
la tenue de l'assemblée générale qui a vu
– fait rare et réjouissant – l'arrivée, bien-
venue, au sein du comité de deux nou-
veaux membres qui vont apporter sang
neuf et forces vives en renfort à l'équipe
actuelle. Au cours de l'année écoulée, tous
les membres du comité, aidés d'habitants
motivés ont œuvré de tout leur cœur pour
poursuivre l'œuvre mis sur pied par les
membres fondateurs : **le bien vivre à Aire !**

Mais au mois de mai, le dimanche 13
plus précisément, on célèbre la **fête des
mères** qui, rappelons-le, a vu le jour aux
USA, institutionnalisée en 1914 par le
Congrès et le président Woodrow Wilson
en souvenir de la mère de l'institutrice
Anna Jarvis. Comme pour beaucoup de
commémorations ou fêtes, l'exploitation
commerciale est souvent dénoncée et
regrettée, Anna Marie Jarvis en avait, elle,
déjà fait l'expérience en son temps et cri-
tiqua vivement les fleuristes qui ont vu là
une bonne occasion de faire des affaires,
les qualifiant de «bandits, pirates racket-
teurs, kidnappeurs et autres termites».

Mais c'est à nous de rester vigilants et,
comme pour Noël, ne pas transformer, en
une folle course aux cadeaux, cette fête
de reconnaissance pour le grand, mais
aussi difficile et parfois ingrat rôle d'une
maman qui ne consiste pas seulement à
préparer les repas et les vêtements (c'est
déjà beaucoup) mais aussi à éduquer et de
faire de l'enfant un être sensible, intelli-
gent et **adulte**.



Robert Borgis

Alors, au moins une fois par année
quelques gouttes d'antidote à l'ingratitude
humaine, même envers notre maman,
mais également pour toutes les mères
de la Terre, car si aujourd'hui il y a 7 mil-
liards d'êtres humains sur notre planète,
c'est parce qu'il y a eu des mères et de ce
point de vue la commémoration devrait
être grandiose et solennelle. Mais avec
notre vie actuelle de vitesse, de stress, de
course contre la montre, un jour de fête
officiellement institué est devenu néces-
saire pour nous permettre d'ouvrir notre
cœur et pouvoir manifester notre recon-
naissance et notre amour.

La rédaction se joint à cette commémo-
ration et dédie aux mamans et grands-
mères ce petit poème :

POÈME DE LA FÊTE DES MÈRES

*Lorsque je n'étais qu'un enfant
Ta fête était pour moi le moment
De l'année le plus important.
Ce que je t'offrais tu l'aimais,
Très émue tu me remerciais,
Et mon bonheur était parfait...
Aujourd'hui je suis encore cet enfant
Qui fête avec toi ce moment,
Et pense à toi tendrement.
J'aimerais, pour ta fête,
T'offrir un beau cadeau,
Mais pas un qui s'achète,
Un présent bien plus beau :
Mon petit cœur d'enfant
Qui t'aime tant et tant!*

COTISATION ANNUELLE 2018

CHF 30.- minimum | CCP 12-15388-4

PROCHAINE PARUTION

Jeudi 14 juin 2018

**DERNIER DÉLAI DE REMISE
DES TEXTES**

Jeudi 31 mai 2018

RETROUVEZ-NOUS SUR INTERNET

www.aiali.ch

ESPACE REFLEXO

Suzanne Himmelberger
Réflexothérapeute agréée ASCA

Cabinet de réflexologie

- détente et bien-être
- soulager les maux du quotidien
- éliminer les tensions dues au stress
- soins de support en oncologie

Avenue du Lignon 37
1219 le Lignon
T 078 946 48 88
www.reflexo-lignon.ch

■ L'éphéméride

Mois de mai.

Cinquième mois de notre calendrier, il était dans le calendrier romain de Romulus, qui comprenait dix mois, le troisième mois de l'année. L'origine de son nom n'est pas nettement établie. Certains soutiennent que chez les Romains ce mois était consacré à la déesse Maïa, fille d'Atlas et mère de Mercure. D'autres pensent que ce même mois était consacré aux anciens, aux sénateurs, et que le mot mai dérive du terme latin *majores*, qui veut dire hommes âgés ; justifiant cette explication par le nom du mois suivant, juin, qui paraît avoir été consacré aux jeunes gens, en latin *juniores*.

Le mois de mai correspond à «floréal» dans le calendrier républicain ; c'est le mois des fleurs. Les Romains célébraient chaque année, à la fin d'avril et au commencement de mai, la fête des «*Florales*» en l'honneur de Flore, la déesse des fleurs, des fêtes qui se célébraient durant cinq nuits et qui consistaient en chasses et en représentations mimiques et dramatiques.

Si du 1^{er} au 31 mai les jours augmentent de 70 minutes et la température s'élève d'une manière très sensible, certaines journées, cependant, sont encore froides et les agriculteurs redoutent avec raison l'effet désastreux de ce gel tardif. Gelées qui peuvent se produire, soit parce que sous l'influence des vents du nord la température générale de l'air s'abaisse au-dessous de zéro, soit parce que la température du sol s'abaisse par rayonnement au-dessous de zéro, la température de l'air pouvant être d'ailleurs de 3 ou 4° de chaleur. Elles peuvent arriver à une époque quelconque du mois, mais il

a été constaté, depuis de longues années, qu'il y a toujours un refroidissement de la température vers les 11, 12 et 13 mai. Cette remarque n'avait pas échappé à l'esprit observateur des agriculteurs, qui donnaient aux saints Mamert, Pancrace et Servais, auxquels sont consacrés ces trois jours de mai, les noms de «saints de glace».

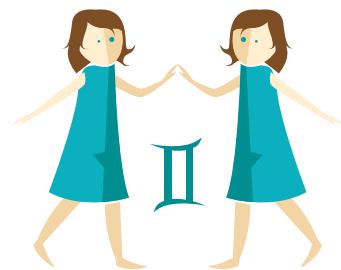
Durant ce mois, on commémore, le 1^{er} mai qui, pour beaucoup, représente, de nos jours, simplement un jour de congé bienvenu, mais dont les origines ont été oubliées, même si les revendications qui lui ont donné naissance étaient fondamentales. C'est en effet, le 20 juillet 1889, lors du Congrès international socialiste de Paris qu'il a été décidé qu'il sera organisé, à date fixe, une grande manifestation internationale de manière que, dans tous les pays et dans toutes les villes en même temps, les travailleurs mettront les pouvoirs publics en demeure de réduire légalement à huit heures la journée de travail. Comme une telle manifestation a été décidée pour le 1^{er} mai 1890 par la Fédération américaine du travail en décembre 1888, la date du 1^{er} mai a donc été retenue. Chez nous, à Genève, les fédérations ouvrières décident de ne pas défiler dans les rues, mais certains pensent que «le 1^{er} mai» doit être considéré comme un «jour férié» et organisent un rassemblement à neuf heures du matin qui a rassemblé une petite centaine de personnes, dont 30 femmes.

Commémoration, le 8 mai, de **la Fête de la Victoire**, date de la «capitulation sans condition» de l'Allemagne nazie mettant ainsi fin à la Seconde Guerre mondiale en Europe.

Côté fête religieuse, on compte sur la Fête de l'Ascension le jeudi 10 mai et le **week-end de Pentecôte**, les 20 et 21 Mai.

Le 21 mai justement, à 4h15, le Soleil entre dans le signe des **Gémeaux** (21 mai-20 juin) signe d'air, le 3^{ème} du zodiaque, gouverné par Vénus.

Le natif de ce signe a la réputation d'avoir un caractère assez instable, tantôt inquiet, tantôt joueur et communicatif. Son intelligence vive et intuitive le rend également changeant et créatif à la fois. La dualité qui caractérise la personnalité des Gémeaux les pousse à poursuivre



deux lièvres à la fois, même si les buts à atteindre sont contradictoires. Toujours en mouvement et agiles, le natif du signe s'adapte volontiers au milieu dans lequel il évolue.

Pour 2018, l'horoscope de ce signe s'annonce lumineux, du moins sur les six premiers mois. Le natif débordera d'énergie, d'enthousiasme et aura envie de soulever des montagnes pour mettre du piment dans les différents domaines de sa vie. Saturne viendra dès l'été jouer les trouble-fête et assombrir son ciel et il n'aura alors qu'une seule idée en tête, sortir du train-train, coûte que coûte. Il lui faudra alors être prudent et ne pas tomber dans l'excès et l'impulsivité, étant capable de tout envoyer balader sur un simple coup de tête, sans réfléchir aux conséquences de ses actes.

La fleur du mois, surtout le premier jour, est **le muguet** à qui on attribuait, autrefois, des propriétés aphrodisiaques ; elle symbolisait aussi la pureté, la renaissance, et le retour du bonheur.



UN SAINT PATRON DU MOIS DE MAI

Le 10 mai, on célèbre la fête de **Saint Isidore, le laboureur**, né et mort (1130) à Madrid (Espagne), de parents très pauvres qui ne purent le faire étudier, mais lui apprirent à aimer Dieu et à détester le péché. Quand il fut en âge de travailler, il se plaça comme laboureur chez un riche habitant de la ville, nommé Jean de Vargas. Plus tard, il épousa une femme aussi pauvre et aussi vertueuse que lui.

Suite, page 6

LE DICTON DU MOIS

Mai frileux : an langoureux
Mai fleuri : an réjoui
Mai venteux : an douteux

L'association des Intérêts d'Aïre-Le Lignon

vous invite à participer à un



**Le samedi 26 mai 2018 à l'école d'Aïre
de 10h00 à 16h00**

Ouvert à tous les habitants d'Aïre et du Lignon

Les personnes désirant participer voudront bien se faire connaître auprès de l'adresse e-mail comite@aiali.ch ou au no de téléphone 022 970.13.60 avant le 16 mai.

Frais d'inscription : Fr.5.- à verser sur place en arrivant.

Une table et un banc seront mis à disposition à l'intérieur de l'école. Les participants peuvent également amener leur propre matériel.

La vente de boissons et de nourriture n'est pas acceptée sur les stands.

Aucune installation ne devra endommager le domaine public.

Chaque participant est responsable de ses affaires. En cas de vol, dégâts ou autres, les organisateurs ne sont pas tenus pour responsables.

La vente des objets se déroulera entre **10h00 et 16h00**. La mise en place des stands pourra se faire dès 9h00. **Après 16h00** les participants devront reprendre leurs invendus, afin de laisser place nette.

La buvette sera ouverte et vous pourrez vous restaurer et étancher votre soif.



Bien qu'occupé au grossier travail de mener la charrue, il n'en avait pas moins des heures fixes et réglées pour ses exercices de piété. Les jours ordinaires, après avoir passé une partie de la nuit en oraison, il se levait de grand matin et s'en allait visiter les principales églises de Madrid ; les jours de fête étaient entièrement consacrés à suivre les offices et à prier. Il mena une vie toute simple et toute extraordinaire à la fois. Simple extérieurement, parce que semblable à la vie de tant d'ouvriers et de travailleurs des champs ; extraordinaire, parce que vivifiée par un intense esprit de prière, de renoncement évangélique, et d'amour pour Dieu et le prochain.

Malgré sa pauvreté, Isidore trouvait, cependant, le moyen de se montrer libéral envers les indigents ; il partageait avec eux son dîner. Une multitude de pauvres le suivaient toujours, comptant sur ses restes. C'est le roi Philippe III qui demanda au pape Grégoire XV de le mettre sur les autels, après que, gravement malade, il a fait apporter les reliques d'Isidore dans sa chambre et qu'il a été guéri. Le pape donna satisfaction au souverain et canonisa Isidore le 22 mars 1622 qui devenait patron des laboureurs, des ouvriers de la terre et de la ville de Madrid.

LA PENSÉE DU MOIS

Ce n'est pas la force, mais la persévérance, qui fait les grandes œuvres.

Samuel JOHNSON, auteur britannique. 1709-1784



■ Le truc du mois

A l'occasion de la Fête des mères (dimanche 13 mai) des fleurs vont peut-être être offertes. Voici quelques astuces pour mieux conserver ces bouquets fleuris.

Coupez les tiges de 2cm en biseau avec un couteau bien aiguisé sous un filet d'eau pour ne pas laisser entrer de bulles d'air dans la tige.

Retirez les feuilles basses qui trempent dans l'eau pour que les bactéries ne se développent pas.

Ajoutez un bout de charbon de bois dans l'eau de votre vase pour assainir l'eau. Evitez de mettre vos fleurs près d'une source de chaleur.

■ L'écho du passé

Il y a 100 ans.

Le 19 mai 1918, malade et triste depuis la mort de sa maîtresse Valentine Godé-Darel en 1915, **Ferdinand Hodler**, considéré comme l'un des artistes peintres majeurs de la modernité, décédait à l'âge de 65 ans, d'un œdème pulmonaire, dans son appartement du quai du Mont-Blanc 29, à Genève où on retrouva une ébauche sur un chevalet du paysage observé de chez lui : le Lac Léman et le Mont-Blanc. Il a été, à sa demande, inhumé au cimetière de Saint-Georges et non dans notre panthéon genevois, le cimetière des Rois.

Né à Berne le 14 mars 1853, il est l'aîné d'une fratrie de six frères et sœurs. Son père, Jean Hodler, fait maigrement vivre la famille par son métier de menuisier et sa mère, Marguerite Neukomm, est issue d'une famille paysanne. A huit



ans, Ferdinand a perdu son père ainsi que deux de ses frères de la tuberculose. Sa mère, s'est remariée au peintre décorateur Gottlieb Schüpbach. D'abord apprenti chez son beau-père, peintre d'enseignes, et ensuite chez un peintre de vues alpêtres pour touristes – à une époque où n'existaient pas encore les cartes postales.

C'est en 1871 qu'il s'installe à Genève avec pour seul bagage sa formation de peintre védutiste et se lie avec le peintre Barthélemy Menn, qui fut élève d'Ingres et un ami de Delacroix, Corot, Daubigny. Les cours de Menn, qu'il va suivre de 1872 à 1877 à l'École des beaux-arts de Genève, alors le principal centre artistique en Suisse, vont le libérer du pittoresque de convention et lui permettre de fonder la peinture de paysage sur l'observation du motif.

En 2007, son oeuvre «Le lac Léman vu de Saint-Prex» avec un prix de vente aux enchères de près de 11 millions de francs a atteint le prix le plus élevé jamais attribué à un tableau d'un peintre suisse.

Une autre de ses œuvres «La Nuit» où il se représente lui-même entre Bertha Stucki, son épouse, et Augustine Dupin, son amante, exposée en février 1891 au Musée Rath à Genève, a été interdite et décrochée de la galerie et exposée à Paris où elle a été primée.

EXPOSITIONS

Cabinet d'arts graphiques de Genève – Jusqu'au 8 juillet 2018 | Barthélemy MANN, maître de F. Hodler.

Musée Rath – Genève - du 20 avril au 19 août 2018 | Hodler – Parallélisme.

Kunstmuseum Berne – dès le 14 septembre 2018.

■ Le saviez-vous ?

Le premier week-end de mai 1978, le village de Vernier était en fête, avec la première édition de la **Vogue du Renouveau** qui devait son nom au fait qu'elle se déroule au moment où la nature se renouvelle (la première vogue du Canton d'ailleurs) mais également parce qu'elle était le redémarrage d'une fête populaire, à l'origine la fête patronale de l'Eglise catholique de Vernier, dédiée à St Jacques et St Philippe, fêtés le 3 mai.

Au fil des années, surtout durant la période de la deuxième guerre mondiale 39-45, cette manifestation perdit, peu à peu, de son ampleur pour ne plus que conserver un bal à la salle communale, organisé à tour de rôle par les sociétés du Cartel de Vernier (Etoile sportive féminine ; Vernier FC ; Etoile Sportive Vernier ; Fanfare municipale ; Echo de Vernier), un carrousel pour les enfants et une répétition marchante de la Fanfare municipale.

En 1977, le Cartel des sociétés, afin d'animer le village et l'ensemble de la Commune, décide, malgré de faible moyen financier (Fr 13,75 en caisse) de relancer avec enthousiasme, cette fête avec un Comité d'organisation, présidé par M. Paul Fahndrich, avec le soutien des Autorités, le Conseil municipal votant, avec deux avis contraires et deux abstentions, un crédit de garantie de CHF 10'000.- et les services communaux apportant leur soutien logistique à l'organisation. Le succès populaire de cette première édition, ayant dépassé toutes les prévisions les plus optimistes et l'engouement des sociétés organisatrices et des bénévoles (très, très nombreux) à pied d'œuvre, a donc incité le Cartel à poursuivre la mise sur pied de cette fête populaire et de continuer à offrir, **gratuitement pendant 20 ans**, au public (local et extérieur à la commune) des jours de liesse au village, avec un super loto, des animations diverses, des groupes folkloriques, des fanfares de tous pays et, un point d'honneur des organisateurs, la présentation à chaque fois, d'un corps de musique suisse ou étranger de prestige (Metallharmonie St-Othmar de Saint-Gall ; Musique de la gendarmerie mobile ; la FATAC, la Fanfare du 501^e régiment de

char ; 8th Band des forces américaines en Europe, la Musique des 9^e et 12^e Lanciers royaux et du Prince de Galles, et surtout, souvenir inoubliable en 1989, une première suisse, l'époustouflant Ensemble de musique et danse du district militaire des Carpates), **sans oublier quelques vedettes accueillies sous le chapiteau** (Georges Guetary ; Georges Moustaki ; Charlélie Couture ; Philippe Laval ; Les Forbans ; l'inoubliable Daniel Balavoine, etc.) et même, en 1984, afin de marquer les 50 ans du Grand Prix du Bouchet, la mise sur pied du «Retro Grand Prix du Bouchet» regroupant plus d'une centaine de voitures et motos de compétition, avec une exposition rétrospective.

En 1997, les organisateurs proposaient au public une fête de la Bière, animée par l'orchestre «Les Troubadours bavarois» et comme musique d'honneur invitée, celle de la Garde princière de Monaco.

L'année suivante, pas de liesse populaire à Vernier, seulement à l'entrée du village, cette triste banderole



En effet, les Autorités politiques d'alors désirant un changement d'orientation de cette fête populaire, avec la participation de toutes les sociétés communales, autres que celles des organisateurs, les membres du Cartel de Vernier, gravement démotivés par les remarques et critiques émises, décident donc de mettre la clé sous le paillason et la disparition de la Vogue du renouveau du calendrier des réjouissances à Vernier est consommée.

Un essai, par quelques responsables de sociétés communales, de relancer une fête printanière «Vernier en fête» est tenté en 2000 et 2001, mais le montant des frais fixes et les exigences du public en matière d'animations ont conduit, après deux ans, à l'arrêt de ces réjouissances populaires.



Yves Magnin
Avocat

■ À VOTRE BON DROIT

Le fils de M. G vient de recevoir un petit drone. Il s'interroge sur les restrictions d'utilisation à Genève.

Les drones sont en plein essor. Genève s'en veut la capitale (TG du 23.04.18).

En l'état, les règles fédérales et cantonales de droit public peuvent se résumer ainsi. Votre fils a l'obligation de garder en permanence un contact visuel direct avec son drone. Sauf autorisation contraire, l'utilisation d'un drone **jusqu'à 500 gr** est interdite à une distance de moins de 300 mètres des bâtiments publics (prisons, palais de justice et bâtiments de police et organisations internationales), ainsi que dans les zones protégées (réserves oiseaux) ou de reproduction. **Au-delà de 500 gr**, en sus, les vols à moins de 5km d'un aéroport sont soumis à une autorisation de Skyguide et, tout autour, soit dans l'espace aérien réglementé, le drone ne peut pas voler plus haut que 150 mètres. Il doit respecter une distance minimale de 100 mètres d'un rassemblement de plus de 2x12 personnes et être couvert par une assurance responsabilité civile.

Reste également toute la question délicate du respect de la sphère privée en cas d'utilisation d'une caméra. Les images tombent sous le coup de la protection de la personnalité si des personnes sont filmées à leur insu et sont reconnaissables.

En bref, l'arsenal législatif, déjà important, va sans nul doute rapidement s'étoffer.

■ Conseil municipal

Séance du mardi 17 avril 2018.

Relativement courte séance, terminée quelques minutes avant 22h et présidée par Mme E. Schaufelberger (Verts), au cours de laquelle le législatif a notamment pris les décisions suivantes :

■ **À l'unanimité, renvoi, après passage à la Commission de la sécurité, de la pétition «sécurité sur le mail du Lignon», munie de 104 signatures, au Conseil administratif, avec les recommandations suivantes :**

1) demander aux services communaux d'effectuer des contrôles plus fréquents du fonctionnement de la borne permettant aux ayants droit d'accéder au mail.

2) demander à la Police municipale de contrôler les non ayants droit.

3) adresser un courrier aux pétitionnaires stipulant que leur demande est bien traitée et que des mesures seront prises, en attendant le réaménagement de la place en 2019.

■ Toujours l'unanimité pour l'ouverture d'un crédit de CHF 1'810'000.- en vue de l'aménagement d'un espace de vie enfantine (EVE) dans l'immeuble de la Fondation des maisons communales et M. Pittet, à la rue Jean-Simonet à Châtelaine.

■ Renvoi à la Commission des finances des délibérations concernant l'approbation des comptes des Fondation des maisons communales et Fondation Vernier-Signal ; des crédits supplémentaires et des comptes de fonctionnement et d'investissement, avec une intervention, selon la coutume, du ministre des finances, Pierre Ronget.

■ Acceptation du vote immédiat et vote unanime pour la délibération relative à la mutation et constitution de servitude entre Vernier et la Société Solufonds au chemin Grenet 10 à Vernier.

■ Aux questions orales, celle de M. Perroux (Verts) concernant les parkings souterrains au Lignon qui semblent être peu utilisés. En réponse, le Maire Yvan Rochat précise que de telles situations se produisent dans d'autres quartiers, à Châtelaine par exemple et que l'on étudie pour des solutions. Pour le Lignon, il faut attendre la fin définitive des travaux d'aménagements routiers.

■ Contrat local de sécurité

Cinq ans après la signature, entre Vernier et le Canton, du premier contrat local de sécurité (CLS), une pièce maîtresse de la sécurité de proximité au quotidien, un deuxième CLS a été reconduit par la signature de MM. Pierre Maudet, Conseiller d'Etat chargé du département de la sécurité et de l'économie, et Thierry Apothéloz, Conseiller administratif de Vernier. Ce renouvellement accompagne la première «Politique cantonale de sécurité de proximité» élaborée entre le Département chargé de la sécurité et la Commission consultative de la sécurité municipale (CCSM), qui l'a définitivement validée en février 2018. Cette politique régit les interventions entre la police cantonale et les polices municipales. La coordination des missions donne un cadre strict et une meilleure visibilité aux actions de chaque corps, tant sur le plan des horaires, que de la répartition des tâches (remise de l'îlotage à la police municipale). Cette redistribution devrait également entraîner l'augmentation des effectifs de la police cantonale, notamment au profit de Police secours.

Vernier s'adapte ainsi aux nouvelles réalités du terrain que décrites dans le diagnostic local de sécurité 2016 (DLS) présenté en juin 2017 par la police cantonale.

■ Démographie

Population.

Si à fin septembre, Vernier comptait 35'481 habitants, l'Office de la statistique annonçait, pour la Commune, les chiffres suivants à **fin décembre 2017**.

Population totale : **35'423 habitants** dont 19'682 de nationalité suisse et 15'741 étrangers avec 17'663 représentants du sexe masculin et 17'760 du sexe féminin, soit une diminution de 58 âmes.

Quant au chômage, la Commune comptait, à fin février 2018, 1002 chômeurs, contre 1029 à fin janvier 2018, soit une diminution de 27 personnes. Chiffre complété par le nombre de demandeurs d'emploi non chômeurs, qui s'élevait à fin février à 321, contre 294 à fin janvier

■ L'association continue de se mobiliser

Après l'assemblée générale du 15 Mars dernier, le Comité de l'Association est toujours mobilisé sur les différents problèmes que connaît notre presqu'île (RMNA-Laboratoires Plan) et sur d'autres à venir :

Qu'est-ce qui va remplacer le C.O. du Renard appelé à déménager ; quelle affectation va être donnée à certains locaux désaffectés de la STEP et d'autres pressions immobilières qui pèsent sur la presqu'île. Du pain sur la planche !

En ce qui concerne le **Centre d'accueil RMNA**, un grand nombre de riverains, avec l'aide de l'Association, avaient, en septembre 2017, fait des observations au projet et signé le document envoyé au Département de l'aménagement, du logement et de l'énergie (DALE). Lors de la signature des observations, ils avaient été sollicités pour une participation financièrement de l'ordre de CHF 100.- afin de couvrir les frais d'avocat et, au 31 mars 2018, un montant de CHF 7'685.- a été encaissé.

L'autorisation ayant été délivrée le 24 janvier 2018, décision a été prise (validée par l'assemblée générale) de déposer recours auprès du Tribunal administratif de première instance.

A ce jour, l'Association a déjà dépensé CHF 6'686,20 pour le travail de notre avocat, plus CHF 900.- en émoluments de justice. Il reste donc, sur le compte, un solde de CHF 98,80.-



Pour la suite, SANS VOTRE AIDE, l'Association n'a pas, seule, les moyens financiers de poursuivre la procédure. Aussi, nous nous permettons donc de solliciter VOTRE SOUTIEN qui peut être versé sur notre CCP 12-15388-4 avec la mention «RMNA». D'avance un grand merci.

■ HIAG immobilier/ laboratoire Plan

Les travaux de démolition du laboratoire Plan et de la construction d'un bâtiment pour des entreprises artisanales ne démarrent pas sous les meilleurs auspices. En effet HIAG Immobilier a fait abattre 2 tilleuls centenaires sans autorisation alors que ceux-ci font partie d'une convention tripartite riverains-commune-HIAG immobilier mentionnant que ces arbres devaient être préservés. Notre association a réagi vivement en écrivant au chef du secteur forêts et arbres isolés du DETA-DGPN et en alertant la commune. Nous attendons donc maintenant de voir les réactions de ces derniers. Affaire à suivre mais la confiance avec ce pro(moteur)moteur est maintenant rompue.

■ IEPA - La Bourdonnette



La demande d'autorisation de construire est parue dans la Feuille d'Avis Officielle du 06 avril 2018 indiquant que les riverains et toutes personnes concernées par ce projet peuvent aller consulter les plans et faire part de leurs observations par écrit jusqu'au 3 mai 2018 au Département de l'aménagement du logement et de l'énergie (DALE), Office des autorisations de construire, 5, rue David-Dufour, 1205 Genève, entre 9h et 12h.

Malheureusement les délais d'impression font que notre bulletin sera distribué après la date limite de consultation. Bien entendu, notre Association suit cette affaire afin que cet important chantier sur la presqu'île se déroule dans les meilleures conditions pour les habitants, notamment en ce qui concerne la circulation et le stationnement de véhicules des entreprises et des ouvriers.

■ Détention et probation

Dans notre premier numéro 2018, nous relevions que dans un article paru dans la Tribune de Genève, le Conseiller d'Etat déclarait qu'une structure de semi-détention de 40 places **était prévue dans un bâtiment propriété de l'Etat, actuellement vide, situé au chemin de la Verseuse à Aire.**

Suite à cet article paru, le Conseil administratif dans ses communications lors de la séance du Conseil municipal du 19 décembre avait relevé que, si la Constitution genevoise du 14 octobre 2012 consacre, notamment dans l'article 135, les principes de la concertation, il ne peut considérer et accepter qu'une «interview» d'un magistrat entre dans le processus de concertation prévu. Il a donc interpellé le Conseiller d'Etat Pierre Maudet pour lui exprimer sa consternation face à ce mode de faire et l'informer que, dans ces circonstances, il s'opposera à ce projet.

Pour ce projet et suite à l'intervention des Autorités de Vernier, le Conseiller d'Etat concerné s'engageait à entamer des discussions formelles avec la Commune à l'issue d'études de faisabilité.

Le Conseil administratif s'est toutefois vu contraint d'écrire au Conseil d'Etat pour savoir ce qu'il en est effectivement. En effet, selon les informations lui sont parvenues, des structures de réinsertion auraient d'ores et déjà été installées dans ces bâtiments.

Il semble qu'une fois de plus, la population de la presqu'île se voit imposer par l'Etat un projet sans être consultée et... même informée officiellement !

■ Déménagement du Servette FC & CO du Renard

Le 21 mars dernier, le Conseil d'Etat a adopté un projet de loi pour le déclassement d'une zone au Grand-Saconnex qui abritera, dans le futur, le Centre d'entraînement et l'Académie du Servette FC.

Quant aux anciens terrains du club de football à **Balexert**, ils devront abriter, **d'ici 2024**, des logements **et un nouveau**

cycle d'orientation, en remplacement du Cycle du Renard, trop vétuste.

Quel projet est-il prévu sur les parcelles qui abritaient le cycle du Renard, au bas de la presqu'île d'Aire? A rester très vigilants!



■ Les Joyeux dimanches



Le prochain rendez-vous des «Joyeux dimanches» pour ceux qui aimeraient partager un repas simple en toute convivialité, est fixé au **dimanche 13 mai à 12h15, au Centre de quartier du Lignon.**

AU MENU

Couscous – Salade d'oranges.

Une participation de CHF 10.- (minimum) par personne est demandée avec boisson et café inclus. Le vin est en supplément.

Comme de coutume, en raison du nombre limité de places, **les inscriptions se feront jusqu'au vendredi précédent à 12h00 (dernier délai)**, par téléphone à : **Monsieur Hatt 022 796 62 79** ou **Monsieur Turrini 022 796 28 53**

■ Fête des voisins 2018

Née à Paris en 1999, cette manifestation a pour but de stimuler des liens conviviaux de proximité et de solidarité entre les habitants d'un même immeuble ou lotissement.

Les rapports de bon voisinage sont utiles et précieux dans la vie de tous les jours, pour échanger quelques mots bienveillants ou de menus services.

Suite page 10

Cette Fête des voisins est une belle opportunité de franchir le pas pour faire connaissance avec ses voisins, de développer la convivialité dans son immeuble, son quartier et de s'accorder un moment de détente entre habitants d'un même immeuble ou lotissement pour cultiver l'art du vivre ensemble. C'est aussi l'occasion de rendre le sourire à son voisinage, de renforcer les liens de proximité et de développer un sentiment d'appartenance à un même quartier. Invitez donc vos voisins à partager un moment simple ce jour-là... et pourquoi pas aussi d'autres jours.

Mise sur pied à Genève, la première fois, en 2004, à l'enseigne de la Journée européenne des voisins, la **Fête des voisins**, elle se déroulera, cette année,

LE VENDREDI 25 MAI 2018



Les habitants de l'ensemble des quartiers d'immeubles et de villas sont invités à être attentifs et ouverts aux autres, de s'impliquer dans la vie en communauté et de mettre sur pied, même de manière modeste, une «fête des voisins» appelée aussi «immeuble en fête», une manière simple de se mobiliser contre l'isolement et l'exclusion.

■ 50^e anniversaire du Cycle d'Orientation du Renard

Le vendredi 8 juin 2018 de 19h30 à minuit.

Pour marquer la fin de sa cinquième décennie, le 8 juin prochain, le C.O. du Renard sera en fête !

Un événement verniolan à ne pas manquer ! Les collaboratrices et collaborateurs de l'établissement, organisatrices et organisateurs de la soirée, seront ravis de vous accueillir et de célébrer avec vous cet anniversaire. Anciens professeurs, anciens élèves, partenaires, voisins, amis, votre venue est chaleureusement



attendue. Aucune inscription n'est nécessaire. Soyez nombreux et n'hésitez pas à faire passer le mot autour de vous !

Au programme le groupe de musique pop rock *The Vincent Kessi's Free Fellowship Band (VKKFB)* égaiera la soirée et une tombola avec de magnifiques lots à la clé sera organisée. La fête se déroulera dans le bâtiment et son périmètre, à l'abri d'une tente s'il devait pleuvoir. Des buvettes et food trucks assureront la restauration et détecteront vos papilles.

Des places de stationnement seront réservées aux seuls deux roues. **La fréquence du bus 51 sera d'ailleurs renforcée de 21h00 à 00h30.**

www.edu.ge.ch/site/renard/

■ Paella et Loto

Avec le soutien du Contrat de quartier Aire-Le Lignon des jeunes de la Carambole, afin de financer un séjour linguistique en Allemagne, vous invitent :

DIMANCHE 3 JUIN 2018 DE 12H00 À 17H00, À LA FERME DU LIGNON

Pour déguster la Paella (CHF 10.- la portion) et à tenter votre chance au Loto (CHF 5.- le carton valable toute la durée du jeu).

■ Aéroport de Genève à l'horizon 2030

La Confédération et le Canton de Genève ont fixé le cadre pour le développement de l'aéroport de Genève jusqu'en 2030.

Le plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique (PSIA), table sur 25 millions de passagers par an à partir de 2030, contre 17 millions environ aujourd'hui. Par ailleurs, le PSIA s'attend alors à 236'000 mouvements d'avions annuels, selon une étude sur l'évolution de la demande.

25 millions de passagers, donc toujours plus de mouvements (plus de 235'000 et 650 vols par jour) soit un vol toutes les 90 secondes **et à la clé : augmentation de la pollution de l'air, de l'impact climatique et du bruit ressenti.**

Le développement l'Aéroport est très contesté au bout du lac. Mais les Genevois ne pourront pas voter avant 2019 sur l'initiative populaire constitutionnelle «Pour un pilotage démocratique de l'aéroport de Genève», qui a récolté 14'400 signatures, la droite parlementaire ayant décidé de lui opposer un contre-projet.

Dans le cadre de la consultation, 62 communes genevoises, vaudoises et françaises s'unissent et ont adressé un préavis défavorable à l'Office fédéral de l'aviation civile (OFAC), en déplorant le fait que l'OFAC n'a pas pris en considération les demandes qui lui ont été adressées en 2016 par 44 d'entre elles dans l'élaboration du projet PSIA.

En s'opposant à cette fiche, les 62 communes veulent protéger leurs 476'000 habitants des nuisances sonores et de la pollution atmosphérique liées à un tel développement. Soulignant le caractère urbain de l'aéroport, elles demandent aussi des solutions aux problèmes de mobilité routière dus à l'infrastructure. Selon elles, la question climatique doit également être prise en compte.



■ Votations cantonales

Avec un taux de participation de 38,77% (41,05 en 2013) les citoyennes et citoyens du Canton ont élu les 100 députées et députés au Grand Conseil dans la répartition suivante : PLR 28, socialistes 17, Les Verts 15, Démocrates-chrétiens 12, MCG 11 ; Ensemble à gauche 9 et UDC 8.

Les listes Femmes, Pour Genève, Genève en marche, PBD, Verts libéraux, Egalité et équilibre n'ont pas obtenus le quorum (7%).

Sur les 38 candidats domiciliés à Vernier sont sortis vainqueurs des urnes: **Yvan Rochat** (14'167 voix); **Ana Roch** (8'671 voix) et **Thierry Cerutti** (8'023 voix).

La rédaction félicite les trois élus et espère qu'ils sauront, hors clivage politique, faire entendre la voix de Vernier et de sa population.

■ Maison de quartier des Ouches

Le quartier des Ouches/la Concorde (périmètre entre l'avenue de l'Ain, l'avenue d'Aire et les voies ferrées) a connu une forte densification ces dernières années et qui va se poursuivre.

Il est caractérisé par une population jeune. Pauvre en infrastructures publiques (Pas de maisons de quartier, pas de salles polyvalentes, pas de bibliothèques ou de ludothèques), ce périmètre est également pauvre en restaurants et cafés. L'étude de l'aménagement de ce périmètre fait apparaître la nécessité de créer un équipement à vocation socio-culturelle pour les jeunes.

Aussi, le Conseil municipal de la Ville de Genève a, dans sa séance du 21 mars 2018, par 51 voix contre 19, voté un crédit de 5 millions 716'600 francs destiné à rénover et aménager la ferme Menut-Pellet en lieu de quartier pour le périmètre de la Concorde.



La ferme appartient à un domaine agricole documenté à partir du XVIII^e siècle et situé jusqu'en 1798 sur le territoire français, l'ancien chemin dit «de Velours» (aujourd'hui avenue Henri-Golay) opérant la séparation entre Genève et la France. A l'époque, il s'agit du fonds Barbier, lequel restera dans cette même famille jusqu'en 1877. Il compte près de 36 000 m² et est occupé par une maison construite vers 1777, qui n'est autre que le corps principal de la ferme actuelle. La famille Menut,

propriétaire depuis 1909, morcelle et vend son domaine dans les années 1960, la dernière parcelle contenant le bâtiment de ferme étant cédée à la Ville de Genève en 2003.

Ce bâtiment est d'importance historique et constitue un vestige du patrimoine genevois.

■ 41^e édition de la Course de l'Escalade

A l'occasion de l'édition 2018, le co-fondateur et Président de la Course, Jean-Louis Bottani, passe le relais.

Une page vient se tourner pour la manifestation sportive et populaire genevoise. Jean-Louis Bottani, membre du club d'athlétisme Stade Genève, fut l'un des fondateurs de la Course de l'Escalade. Dès son élection à la Présidence, il a su allier les éléments clés pour fédérer, autour de la pratique de la course à pied, de nombreux genevois de tous les âges et de tous les horizons. Sa passion communicative et son énergie inépuisable ont permis à la Course d'évoluer constamment tout en mettant en avant les valeurs de don de soi, de loyauté et d'intégrité. Son engagement dans la défense du bénévolat et sa détermination sans faille lui ont valu de recevoir en 2012, la médaille «Genève reconnaissance» décernée par la Ville de Genève.

Son successeur a été choisi en la personne de Jerry Maspoli, ancien athlète et Président du Stade Genève, Jerry Maspoli est imprégné de la philosophie de la Course et à n'en pas douter saura défendre et perpétuer les valeurs qui ont toujours constitué le cadre de cette manifestation sportive et festive. Entré au comité de la Course en 2005, il a, grâce à son engagement et ses compétences su assumer au fil des ans de plus en plus de responsabilités, notamment en tant que responsable de l'informatique et de la logistique et comme adjoint aux infrastructures.

Pour ceux qui veulent retenir dans leur agenda la date de la manifestation : **en 2018, elle se déroulera sur deux jours, les 1^{er} et 2 décembre.**

■ Concerts au Lignon

Dimanche 27 mai à 18h, au Temple du Lignon.

«EN PASSANT PAR NEW-YORK», DUO



**Arthur Guignard, violoncelle
Roh Fei Tong, piano.**

Oeuvres de Piazzola, Gerschwin, Rachmaninov.

Dimanche 18 juin à 18h, au Temple du Lignon.

**CONCERT EN FAVEUR DU FONDS DE RÉNOVATION DU TEMPLE DU LIGNON
Quintet à vent du Symphonia Genève :**
flûte, hautbois, clarinette, cor et basson

AU PROGRAMME

J. Ibert, I. Albeniz, M. Penella, E. Granados, Z. de Abreu, G. Bizet et M. Arnold

L'entrée aux concerts est libre. Une collecte à la sortie est organisée pour couvrir une partie des frais et cachets des musiciens.

■ Permanence informatique du Lignon

Tous les vendredis, hors vacances scolaires, de 17h à 18h30, au local du Contrat de Quartier, place du lignon 45.

Ces permanences sont données par des adolescents de la Carambole et sont 100 % gratuites. Support pour tablettes, téléphones et ordinateurs. Plus d'information : 022 796 42 67, 022 797 09 09 ou par e-mail, à : aire-le-lignon@ccqvernier.ch

■ Un livre... un écho



Perdus et sans colliers.

Par l'équipe du refuge Battersea Dogs & Cats Home*. Traduit de l'anglais par Alexander Fox.

Il y a Star, le rottweiler timide, Bryn, le colley au grand cœur, Wiggler, le chaton orphelin et des dizaines d'autres... Ce livre raconte les histoires de ces chats et chiens qui, après avoir été maltraités et abandonnés, ont changé la vie de leurs nouveaux maîtres. En leur offrant un foyer, toutes ces personnes ont changé le destin d'un chat ou d'un chien abandonné. Mais surtout, ce sont les animaux qui ont transformé la vie de leurs nouveaux maîtres ! Histoires vraies de chats et de chiens abandonnés qui ont changé la vie de leurs nouvelles familles.

Grâce à l'amour de ces boules de poils, des dizaines de personnes ont retrouvé goût à la vie. Harper, ancien chien errant, a aidé son jeune maître à affronter une maladie auto-immune. Le flair incroyable de Bryn a conduit sa maîtresse à découvrir sa vocation : sauveteuse. La joie de vivre de Lucky, un chaton à trois pattes, a permis à un vieil homme de faire enfin le deuil de sa femme.

«**Perdus & sans colliers**» est un recueil de petites histoires sur de belles adoptions réalisées par le refuge animalier anglais Battersea Dogs and Cats Home. Bien écrit, facile et agréable à lire, ce sont les adoptants qui racontent l'accueil dans leurs maisons du chien ou du chat adopté venant de ce refuge et qui partagera leurs vies.

Dans ce livre, on ne voit que le bon côté, à peu de choses près. C'est un recueil de belles histoires, mais qui «excuse» un peu trop l'abandon, en disant, par exemple, «de nombreux propriétaires amènent leur animal au refuge, la mort dans l'âme». On peut trouver toutes les excuses à un abandon, mais dire que les «abandonneurs» les amènent en pleurant, on a du mal à y croire, sauf dans certains cas.

*Le refuge Battersea Dogs & Cats Home est une véritable institution à Londres : ce centre d'accueil pour animaux abandonnés existe depuis plus de 150 ans. Chaque année, plus de 9000 chiens et chats y sont pris en charge jusqu'à leur adoption.

■ Chronique dionysiaque

de Pierre Chevrier

La relève c'est maintenant !

Chacun de nous arrive un jour à un âge où le besoin de transmettre devient légitime et peu à peu irrépensible. Cependant les aînés et leurs cadets sont placés devant un paradoxe impitoyable : les moyens de communications sont pluriels et performants alors que l'échange d'idées entre générations est confus et même inexistant. J'ai recherché dans l'un de mes livres consacré aux eaux-de-vie et spiritueux comment les codes et les modes de consommation avaient aujourd'hui brutalement évolué : «Au seuil du XXI^e siècle, tout a bien changé. L'avènement de l'internet, des réseaux sociaux ont modifié en profondeur les comportements de l'individu mais aussi et surtout celui de groupes, pour ne pas dire de masse». La révolution digitale, amorcée dans la dernière décade du siècle précédent, a bouleversé profondément nos sociétés, nos codes et nos usages. Pour le philosophe Michel Serres, la révolution digitale constitue la troisième rupture anthropologique de l'histoire humaine après celle de l'invention de l'écriture soit 3500 ans avant notre ère, puis celle de l'imprimerie, au XV^e siècle. Les plateformes internet sont à même de produire des interactions sociales en créant, produisant, partageant ce qu'il est convenu de nommer des médias sociaux. Désormais, chaque utilisateur de médias sociaux est aussi un producteur de contenu rendant la communication plus interactive et surtout moins hiérarchique. Michel Serres conclut : Tout ne coule plus du haut vers le bas, de celui qui sait vers l'ignorant. Concernant la consommation d'alcool chez les plus jeunes, les réseaux sociaux leur permettent de se mettre en scène, d'exister individuellement au milieu de milliers d'«amis». Dans ce monde actuel connecté, paradoxalement, l'individu n'a jamais été aussi seul, aussi isolé. C'est là à mon avis le point essentiel du désengagement des plus jeunes à s'atteler à une cause commune et altruiste telle que par exemple la vie associative.

Il y a chez les jeunes un réel désenchantement et l'on boit pour se sentir bien, briser les codes et les barrières sociales. L'alcool les séduit car il fait perdre les limites et confère un sentiment de toute puissance. Dès lors, le binge drinking ou biture express en français est devenu

une occupation sociale inquiétante chez les jeunes gens de 15 à 25 ans, les filles comme les garçons. Il est donc incontestable que les habitudes de vie des jeunes les renforcent encore davantage dans leur égoïsme et partant dans leur isolement.

De plus, les nouvelles venues des Etats-Unis d'Amérique sont des plus inquiétantes. Selon un rapport demandé par le Pentagone à une mission de chercheurs, 71% de la classe d'âge des 17-24 ans seraient inaptes au service des armes... Le recrutement étant basé sur le volontariat, bientôt l'armée US peinera à la relève même de ses troupes air, terre et mer. Le plus effarant est cependant les causes de cette inaptitude soit tout d'abord le délabrement physique dû à l'obésité qui touche un jeune américain sur deux ; l'illettrisme et l'analphabétisme qui ne permettent pas à un quart des jeunes de passer les tests les plus basiques en raisons de difficultés à lire, à écrire donc à comprendre. Enfin, la délinquance liée aux problèmes de stupéfiants qui induits ensuite vols et agressions violentes. Il ne faut pas se leurrer, les maux de l'Amérique seront bientôt les nôtres !

A nous de refonder les bienfaits intergénérationnels basés sur l'éducation, l'écoute et le respect mutuel, des notions essentielles mais tant bafouées en 2018.

VIENT DE SORTIR !

Pierre Chevrier, notre Président et auteur de cette rubrique, historien de la vigne et du vin, également ambassadeur du vin jaune, vient de faire éditer, aux Editions Cabédita, un livre :

«L'Arbois Jaune 1774 vin des Lumières» 96 pages – | CHF 24.-.

Une somme de toutes les connaissances réunies sur ce précieux nectar qui désormais est entré dans la cour des crus légendaires. Passant en revue toutes les données recueillies à ce jour, l'auteur évoque aussi une galerie de portraits. Ces hommes et ces femmes qui ont connu ce vin au cœur du siècle qui l'a vu naître : les Lumières.



■ Parlons jardinage

Le mois de mai.

Un des plus importants de l'année pour le jardin ! La végétation a repris ses droits et les fleurs, arbres, arbustes et rosiers se développent de manière spectaculaire.

AU POTAGER

Durant ce mois, semis et plantations seront au rendez-vous : choux-fleurs, choux rouges, choux-pommes, épinards d'été. Vous sèmerez directement en place haricots, petits pois et navets, carottes, salsifis et salades, mais ne semez pas toutes les graines en même temps... en échelonnant leur semis vous étalerez ainsi la période de récolte. Maintenez le sol frais pour favoriser la levée des graines et apportez nutriments en compost et engrais pour leur donner vitalité à leur démarrage.

AU VERGER

Ce mois, le jardinier ne sera pas seul à courtiser fraisiers et autres petits fruits sucrés. Prenez les mesures pour éloigner les volatiles et limaces de vos mets précieux. Continuez les apports en nutriments, car en cette période, la croissance de vos arbres fruitiers demande qu'on leur apporte le nécessaire pour leur bon développement. Quand les premiers fruits vont apparaître procédez à un éclaircissage en ne laissant que deux à trois fruits par lot pour permettre à ceux qui restent de pouvoir grossir suffisamment.

AU JARDIN D'ORNEMENT

Semez les fleurs qui s'épanouiront en été : cosmos, soucis et capucines. Géraniums, œillets et bégonias pourront être plantés directement en place.

PLANTES D'INTÉRIEUR

Profitez de l'air extérieur pour les rempoter en leur apportant un nouveau terreau et des nutriments Rafraîchissez-les en supprimant feuilles fanées, feuilles malades ou en surnombre. Les plantes ayant tendance à pousser en hauteur ont du mal à se maintenir et s'affalent parfois sur les côtés. Evitez ce disgracieux en pinçant l'extrémité de leur tige, ce qui les forcera à se ramifier et donc à s'étoffer. N'oubliez pas d'arroser vos potées et de les maintenir légèrement humides. **ATTENTION !** Les racines des plantes seront vite asphyxiées dans un pot trop petit.

FENÊTRES ET BALCONS

Plantez en sécurité, en accrochant solidement vos suspensions et placez les pots à l'intérieur du balcon, car en cas de chute, votre responsabilité civile serait engagée et évitez l'eau stagnante sur la fenêtre ou le balcon afin qu'elle n'inonde pas le voisin... Rappelez-vous que vous n'êtes pas tenus à avoir des pétunias ou des géraniums sur vos terrasses ou balcons. Quelques autres variétés plus faciles à entretenir, moins délicates et qui survivent quelques jours sans eau existent comme **les pensées, les campanules, les marguerites.**

PROTÉGEONS LA BIODIVERSITÉ

Les jardins, plates-bandes, terrasses, balcons sont préparés pour la nouvelle saison et, ce faisant, on utilise de la tourbe qui est dans le terreau acheté dans le commerce, souvent sans même le savoir. En effet, le terreau en sac habituel est fréquemment constitué en grande partie de tourbe importée, car cette ressource naturelle n'est plus exploitée en Suisse. La tourbe n'est rien d'autre que de la terre de marais asséchés. Or en Suisse, depuis l'initiative de Rothenthurm de 1987, les marais sont protégés. Ces derniers revêtent une grande importance pour le climat et la biodiversité. Leur disparition, notamment en raison de l'exploitation de tourbières, a de graves conséquences. On trouve dans le commerce de détail un choix de plus en plus vaste de terreau sans tourbe. En général, ils sont clairement désignés par la mention «sans tourbe» sur l'emballage.

Mieux vaut ne pas faire de compromis : un produit portant l'indication «teneur réduite en tourbe» peut encore contenir une proportion élevée de tourbe. Même les terreaux dits «bio» nécessitent un contrôle pour s'assurer qu'ils ne renferment pas de tourbe.

Vernier organise, chaque année, un concours floral : «**Vernier Fleuri**», ouvert aux habitantes et habitants de Vernier. Créez votre coin de verdure au moyen de balconnières, suspensions ou autres poteries insolites. Laissez votre inspiration



s'exprimer en couleurs et en senteurs, affirmez votre originalité en embellissant votre commune et en fleurissant les quartiers de Vernier. **A vous de planter !**

Inscrivez-vous gratuitement au concours Vernier Fleuri, jusqu'au 31 mai :

sevv@vernier.ch

■ La recette de Tante Lotte

Pour être dans la ligne végétarienne, Tante Lotte vous propose la recette :

ENDIVES BRAISÉES AU ROQUEFORT ET AUX AMANDES

Ingrédients : 2 grosses endives par personne ; du Roquefort (ou un autre fromage persillé) ; une poignée d'amandes ; un oignon ; une gousse d'ail ; des herbes de Provence et du poivre un peu d'huile ; une pincée de sucre (pour neutraliser l'amertume éventuelle).



1. Plonger les endives dans de l'eau froide pour les nettoyer, les égoutter et les en 4 dans le sens de la longueur, retirer le cœur (la partie dure et amère au centre) et réserver.
2. Eplucher et couper l'oignon en tranches, écraser la gousse d'ail, concasser les amandes et réserver.
3. Dans une grande poêle, verser un peu d'huile et faire chauffer. Ajouter les quartiers d'endive, la pincée de sucre, les amandes concassées, les tranches d'oignon et la gousse d'ail. Faire cuire à feu moyen en retournant régulièrement, les endives doivent légèrement braiser et il ne doit plus y avoir d'eau au fond de la poêle.
4. A la fin de la cuisson ajouter le poivre et les herbes de Provence, mélanger délicatement pour ne pas écraser les endives et disposer ensuite les quarts d'endives dans des ramequins ovales avec les oignons, les amandes.
5. Juste avant de servir chaud, couper une belle tranche de Roquefort et la poser dessus.

■ RESPONSABILITÉ CIVILE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Mon article sur la drogue et l'alcool au volant a suscité questions et commentaires. Voici quelques précisions.

La définition de responsabilité civile (RC) est «réparation de dommages causés à quelqu'un d'autre».

L'assurance RC intervient pour payer ces dommages. Par contre, si le dommage est volontaire (vandalisme, crime, etc.) et/ou prévisible (par exemple imprudence évidente), l'assurance peut ne pas couvrir ou ne couvrir que partiellement les frais qui en résultent.

Un préjudice causé en conduisant sous l'effet d'alcool, de drogue ou de médicament tombe dans cette catégorie. Pourquoi ? Parce que le risque est prévisible : l'attention, les réflexes, l'évaluation des circonstances de la route sont altérés par l'effet des substances.

La loi fixe une limite au taux d'alcool dans le sang. Les notices d'emballage des médicaments peuvent contenir la mention «ne pas conduire». Concernant les drogues de rue, il n'y a pas d'avertissement sur l'emballage mais on sait ce qu'il en est... Un risque supplémentaire vient du fait que drogues et médicaments mettent un certain temps à être éliminés et que les mélanges créent des effets psychoactifs imprévisibles et cumulatifs (alcool+médicament, alcool+drogue, etc.).

Ainsi, ne pas conduire (et ce n'est pas la seule activité concernée) sous l'effet de substances modifiant les perceptions et le comportement est une précaution vitale. C'est le bon sens et c'est exigé par la loi. A méditer...



Patrice Bösiger
Conseiller en assurances,
Lignon Centre



**EXPANSION
ASSURANCES & CONSEILS**
Lignon Centre | CP 175
1219 Le Lignon
022 970 15 20

AGENDA ET SORTIES

■ Marché de printemps

De la ville de Vernier, aux serres de la ville (Via Monnet 3), le samedi 5 mai, de 9h à 15h.

Promouvoir la conservation de la biodiversité autour d'une fête, voilà la mission que s'est donnée la Ville de Vernier. Son marché de printemps propose des plantes de variété rares et assortiments de semences du label ProSpecieRara, des géraniums, une exposition d'animaux, ainsi que des stands de produits issus de races et variétés rares et un repas aux

saveurs ProSpecieRara, le tout orchestré par le formidable Service des Espaces verts de la ville de Vernier, en collaboration avec ProSpecieRara.

Venez découvrir les productions de différents artisans. Un stand «Lumière pour Haïti» sera sur place avec comme objectif d'informer et de récolter des fonds pour aider les enfants touchés par des problèmes de sous-développement à Haïti.

Organisation : Service des espaces verts de Vernier | T 022 306 07 00 | sevv@vernier.ch



■ Quatuor Arod

Salle des fêtes du Lignon, à 20h00, le mercredi 9 mai.

Jordan Victoria et Alexandre Vu, violons, Corentin Apparailly, alto, Samy Rachid, violoncelle.

Les quatre artistes s'arrêteront au Lignon pour un concert avec au programme :

Ludwig van Beethoven
(Quatuor n°7 en fa majeur op.59 n°1)

Anton Webern
(Langsamer Satz)

Alexander von Zemlinsky
(Quatuor n°2 op.15)

Tarifs CHF 30.- | Réduit CHF 20.-.



■ Debussy & le piano

Salle des fêtes du Lignon, à 20h00, le mercredi 16 mai.

Concert des étudiants du Département des instruments à clavier de la Haute école de musique de Genève dans le cadre des Rencontres classiques de Vernier 2018 et du centenaire de la mort de Claude Debussy.

Tarifs CHF 30.- | Réduit CHF 20.-.



4 BOÎTES DE LENTILLES DE CONTACT AU PRIX DE 3

1 BOÎTE DE LENTILLES DE CONTACT DE MARQUE OFFERTE*

OPTIC PLUS

UN SPÉCIALISTE PRÈS DE CHEZ VOUS

VERNIER	C.C ArCenter	022 341 45 40
MEYRIN	7, rue des Boudines	022 785 01 55
LE LIGNON	Centre comm. du Lignon	022 796 81 44

Profiter de notre offre verres Progressifs OPTISWISS (fabrication Suisse) 2 verres dès CHF 599.-* *voir conditions en magasin

livraisons gratuites à domicile



pharmacie du lignon

Articles de droguerie
photos passeport
parfumerie - diététique

Homéopathie, Phytothérapie,
Bas de compression, Diabète
prix bas permanents sur les pilules contraceptives
produits de nettoyage Bio
Ecover, l'Arbre Vert
alimentation sans gluten
produits bébé

Articles de soin et Parfumerie :
10 % permanents

Tél. 022 796 51 44
Fax 022 797 46 17

Case postale 14, 1219 Le Lignon
Centre commercial du Lignon

info@pharmaciellignon.ch



Nelsa Alves Podologue

Rue de la Coupe Gordon Bennett, 3
CH - 1219 Le Lignon
+41 22 735 31 08
Soins à domicile
Membre de la Société Suisse des Podologues

Laboratoire dentaire du Lignon

Guy Burdet
DEPUIS 1976 AU LIGNON



ENTRETIEN & RÉPARATION DE PROTHÈSES

SERVICE À DOMICILE

Immeuble Quincaillerie du Lignon T 022 796 65 11
CH. DU CHÂTEAU BLOC 19 N 079 333 21 01

DEVIS GRATUIT



SoluStores

Stores - Volets - Protections Solaires

Installations et Réparations - Stores intérieurs et extérieurs
Stores toiles de terrasse et balcon - Remplacement de toiles
Volets Bois et Aluminium - Moustiquaires

info@solustores.ch - 022 796 47 65 - 1219 Le Lignon



La Brasserie du Lignon vous propose une cuisine savoureuse faite sur place par nos 4 Chefs de cuisine qui vous offre les spécialités suivantes :

- Spécialités italiennes
- Pizzas au feu de bois
- Spécialités asiatiques
- Spécialités françaises
- Spécialités portugaises
- Plats à gogo

7/7

022 796 41 44

www.brasserie-lignon.ch

10 Place du Lignon
1219 Lignon - Genève
Centre commercial du Lignon